La feuille verte

No 21, septembre 2009
La feuille verte journal d'information edite par les Verts de Meyrin – Cointrin
WWW.VERTS-MEYRIN.ORG

LAC DES VERNES
Y a pas le feu au lac.
Un projet en rade ?
LIRE EN PAGE 2

ECONOMIES D'ENERGIE
On vous met au courant et on vous éclaire de nos lumières.
LIRE EN PAGE 2

ACTION SOCIALE A MEYRIN
Propositions vertes pour mieux vivre ensemble
LIRE EN PAGE 3

CONSEIL MUNICIPAL
Nouveau Président :
Surane Ragavan – Yes he can !
LIRE EN PAGE 4

DÉMOCRATIE DIRECTE
Cassis de Dijon et Transports publics – Venez signer les 12 et 19 septembre.
LIRE EN PAGE 4

Edito

La commune de Meyrin enregistre des recettes plus élevées que ses dépenses. Du coup, elle a des excédents et elle n'a plus de dettes. C'est plutôt bien et cela permet d'envisager un avenir difficile avec confiance, malgré la crise économique qui frappe plusieurs de nos concitoyens. Le nombre de personnes sans emploi a encore augmenté. Il faut donc agir et prendre des mesures, la commune en a heureusement les moyens. Ce qui est indécent en revanche, c'est vouloir sous prétexte de crise, à la veille des élections, dépenser ces moyens sous forme de réstitution de cotisations aux membres meyrinois d'associations ou de remboursement d'abonnements TPG. Telles étaient en substance les propositions du PDC lors du Conseil municipal extraordinaire de juillet. Le saupoudrage n'est que poudre aux yeux. Cela éblouit un moment, rend momentanément aveugle. Mais on finit toujours par y voir clair. Seulement après les élections, espère le PDC. Car le saupoudrage ne résout rien.

Soyons néanmoins clairs, les excédents, les boni, l'ensemble de l'argent des impôts non dépensés, seront reversés sous forme de services, d'aide sociale, d'investissements, de travaux d'entretiens, d'une manière ou d'une autre à la collectivité. Que Meyrin ne soit plus endettée, qu'elle dispose même de réserves est une excellente chose qui permet à la commune d'exercer son devoir de solidarité et de redistribution, ainsi que de prendre à long terme des mesures efficaces contre ce qu'il convient bien d'appeler les crises: crise économique, crise climatique, crise énergétique,... Dans leur programme électoral pour les élections cantonales de cet automne, les Verts avancent 100 propositions pour sortir de la crise, des solutions réalistes et durables, sérieuses et efficaces (www.verts-ge.ch).

Concrètement, ils exigent la promotion des énergies renouvelables, des investissements dans l'efficience énergétique, dans les transports publics, dans une agriculture de qualité et de proximité, dans la formation des jeunes, sans oublier des mersures pour lutter contre la précarité et la paupérisation.

Aller dans ce sens à Meyrin, c'est poursuivre la politique d'assainissement et de rénovations de nos écoles, accentuer nos mesures d'économies d'énergie sur les bâtiments communaux, mais également développer un éclairage public beaucoup moins gourmand en énergie en investissant dans des technologies avant-gardistes (voir article page 3). Nous soutiendrons également toute démarche visant à améliorer la qualité de vie à Meyrin. Ces actions nécessitent non seulement un engagement de tous, mais aussi des structures adaptées et l'engagement de personnes salariées. Ainsi seront-elles créatrices de mieux-être, d'emplois et de lien social.

C'est ce que les Verts appellent un « Green Deal » pour Genève. Ce n'est pas un New Deal, car cela fait belle lurette que nous faisons ces propositions. Ce qui a changé, c'est qu'aujourd'hui de plus en plus de personnes en comprennent mieux l'urgence.

Esther Hartmann
Présidente des Verts de Meyrin
et candidate au Grand Conseil (Liste 5)

Comment joindre les Verts ?

D'abord vous nous rejoignez les samedis 12 et 19 septembre sur la Place des Cinq-Continents de 9 h 00 à 13 h 00.

Enfin, si, après avez lu notre journal, vous voulez réagir ; si vous souhaitez nous rencontrer, si vous souhaitez nous rejoindre, plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- Vous appelez notre présidente, un conseiller municipal ou une conseillère municipale vert-e. Les numéros de téléphone figurent dans l'impressum
- Vous nous envoyez un e-mail à questions@verts-meyrin.org

N'hésitez pas, nous sommes à disposition de toutes les Meyrinoises et de tous les Meyrinois.

RENCONTRES – DÉBATS – ÉCHANGES
Les Verts invitent à deux rencontres publiques

MERCREDI 16 SEPTEMBRE À 20H00
à l'école de Livron (Place des Cinq-Continents)

Débat autour du référendum contre le principe du Cassis de Dijon

avec **WILLY CRETEGNY**, viticulteur à Satigny, qui a lancé le référendum contre le principe du Cassis de Dijon, fondateur de « la Vrille », **ESTHER HARTMANN**, psychopédagogue, Présidente des Verts de Meyrin-Cointrin, candidate au Grand Conseil (liste 5), **CHRISTIAN BAVAREL**, jardinier, Président de la société coopérative des Vergers d'Épicure, député actuel des Verts et candidat au Grand Conseil (liste 5)

La loi fédérale sur les entraves au commerce plus connue sous l'appellation « Cassis de Dijon » soulève pleins de questions et d'inquiétudes ayant trait à l'alimentation, la santé, l'agriculture de qualité et de proximité. Et pourtant lors de son adoption par les Chambres fédérales ces questions ont été très peu débattues. Le référendum lancé par « la Vrille » et soutenu par les Verts a le mérite de lancer le débat qui permettra aussi, au-delà du référendum, d'échanger sur le programme des Verts concernant des thèmes importants comme l'agriculture et la santé. (Concernant le référendum, voir aussi page 4).

MERCREDI 23 SEPTEMBRE À 20H00
à l'école de Livron (Place des Cinq-Continents)

Ecoquartiers, agglomération, transports – Quelle participation citoyenne ?

Rencontre–Débat avec Michèle Künzler,
députée et candidate verte au Conseil d'Etat avec David Hiler

Si les compétences et capacités de David Hiler ne sont plus à démontrer, celles de Michèle Künzler sont moins connues à Meyrin. Elles méritent pourtant de l'être, car elles concernent précisément des domaines qui sont pour notre commune des sujets de préoccupations. Michèle Künzler possède une riche expérience dans le domaine du logement, de l'aménagement du territoire, des écoquartiers et de la particpation citoyenne du fait de ses nombreux engagements au Conseil municipal de la ville de Genève d'abord, puis au Grand Conseil. Malgré ces charges d'élue, Michèle Künzler est toujours restée très présente dans les mouvements associatifs. On lui reconnaît une grande force de travail, de la pugnacité et un esprit de synthèse. Elle s'est engagée notamment dans la mise en place de logements sociaux. Elle participe actuellement activement au processus participatif de création d'un écoquartier à la Concorde (voir: http://www.forum1203.ch/-eco-quartier-.html.). Evidemment, vous n'êtes pas obligé-e-s de nous croire, alors venez débattre avec Michèle Künzler lors de sa venue à Meyrin. Nous y évoquerons l'écoquartier des Vergers, le projet d'agglomération Genève-Meyrin-Saint Genis, le développement des transports publics et toutes les questions que vous souhaiterez soulever.

11 OCTOBRE
Élections au Grand Conseil Votez Liste 5

Les Verts ont choisi 20 candidates et 21 candidats représentatifs d'une belle diversité d'âge, d'expériences, de parcours (professionnels et de vie). Ce sont toutes des personnes dévouées et qui se sont engagées à défendre les 100 propositions pour sortir durablement des crises qui frappent la planète, comme notre canton.
Parmi ces 41 candidat-e-s, nous nous réjouissons de la présence d'une Meyrinoise, **Esther Hartmann**, Présidente des Verts de Meyrin-Cointrin. Membre des Verts de longue date, Esther Hartmann a rejoint la section meyrinoise suite à son déménagement à Meyrin, il y a quatre ans. L'an dernier, elle a été élue brillamment à la présidence de notre section. Nous avons donc entière confiance en sa loyauté et sa capacité de défendre les causes qui nous tiennent à coeur. Dans sa vie professionnelle, elle assure un suivi psychopédagogique auprès d'enfants et d'adultes. Elle est membre du WWF et d'Amnesty International. Pour que vous puissiez mieux la connaître, nous vous invitons aux deux rencontres-débats des mercredis 16 et 23 septembre (voir annonce ci-contre).

LES VERTS DE MEYRIN VOUS INVITENT À ÉLIRE LA LISTE 5

Vous trouvez le programme et une présentation de chaque candidat-e sur www.verts-ge.ch.

De gauche à droite: Christian Bavarel, Michèle Künzler et Esther Hartmann lors d'une visite du futur éco-quartier de la Concorde à Châtelaine le 22 août 2009

HÂTE-TOI LENTEMENT !

Le Lac des Vernes est-il en train de prendre l'eau ?

Régulièrement, des habitants de la commune nous interpellent: Alors, ce lac c'est pour quand ? En 2004, nous appuyant sur les prévisions de l'Etat de Genève, nous indiquions qu'il faudrait bien patienter quatre ans. Depuis cinq ans se sont écoulés, beaucoup d'eau est passé sous les ponts, mais pas dans le lac des Vernes.

Pour rappel

En juin 2004, les Meyrinois ont plébiscité par voie d'initiative, initiée notamment par les Verts de Meyrin-Cointrin, la création d'un plan d'eau de rétention des eaux pluviales, dit le Lac des Vernes. Ce lac devait avoir trois fonctions : réguler le débit du Nant d'Avril lors des crues engendrées par de fortes pluies, être un biotope intéressant et servir de lieu de détente et de loisirs pour les habitants. Le marnage envisagé à l'époque était de 30cm, ce qui permettait de faire de ce plan d'eau un biotope à la biodiversité intéressante au point d'être une extension des marais de Mategnin pour la faune migratoire. L'initiative avait été lancée après consultation des services cantonaux, ainsi que sur la base d'études d'impact environnemental.

L'électorat meyrinois mettait ainsi un terme à des années de disputes entre défenseurs et adversaires du lac. L'initiative avait permis de trancher entre ceux qui prétendait que la poulation ne voulait pas d'un lac et ceux qui, comme nous, pensaient au contraire que le projet pouvait la séduire. Certains Meyrinois étaient d'ailleurs déjà acquis à l'idée depuis 1997. Dans le cadre d'une exposition à Forum intitulée « Meyrin - Cap sur l'avenir », ils avaient alors déjà pu prendre connaissance des plans du lac. Après sept ans de tergiversations, l'électorat meyrinois avait sifflé la fin de la récréation, il semblait que désormais on pouvait aller de l'avant. Que nenni ! Il fallait d'abord que le Grand Conseil déclare l'utilité publique du projet ce qu'il fit, ensuite entrer dans de longues négociations avec les propriétaires des terrains déçus que leurs terrains ne deviennent pas constructibles. Enfin, l'Etat de Genève, contre l'avis des autorités municipales, émit l'idée d'implanter un collège aux abords du lac. Si l'installation d'une école post-obligatoire ne pouvait que rencontrer l'adhésion, deux autres emplacements à Meyrin semblaient beaucoup mieux situés et n'entravaient pas la réalisation du lac voulue par le souverain. Entre temps, de nouvelles études de l'Etat indiquaient que le marnage devrait être porté à 60cm, ce qui empêcherait le développement, d'une part, du biotope et, d'autre part, du lieu de détente et de loisirs, car les abords du plan d'eau seraient boueux et donc dangereux.

En tant que Verts et porteur principal de ce projet que nous avons présenté à la population comme éminemment écologique puisqu'il réunit les trois composantes du développement durable (économique puisque moins cher à la réalisation et à l'entretien qu'un bassin enterré, sociale puisque offrant, dans un environnement appelé à accueillir une future urbanisation, un espace de nature, de détente et de rencontre et enfin écologique pour les raisons déjà évoquées), nous avons alerté M. Robert Cramer, chef du Département du Territoire, et lui avons fait part de notre souci.

Vouloir c'est pouvoir

Nous lui avons demandé que l'Etat trouve une solution qui concilie les préoccupations liées à la renaturation du Nant d'Avril et la réalisation du Lac des Vernes tel qu'il a été souhaité par l'électorat meyrinois, convaincus que des solutions existent et qu'il suffit d'une volonté politique ferme pour les concrétiser.

Dans sa réponse, Monsieur Cramer nous apprend que de nouvelles études entreprises depuis lors démontrent que finalement la bande de marnage fréquente resterait en dessous de la variation de 30 cm. En revanche ces mêmes études révèlent que le pré-traitement des eaux de ruissellement prévu dans le projet intial devra encore être amélioré. Tant mieux pour la faune et la flore si la qualité de l'eau du lac et du Nant d'Avril s'en trouve bonifiée. Le Conseiller d'Etat nous assure que les études mandatées actuellement par la commune de Meyrin en parfaite entente avec la Direction générale de l'eau du Département du Territoire respecteront les attentes de l'initiative populaire. Elles seront présentées au Conseil municipal d'ici la fin de cette année. Si elles répondent effectivement à l'intiative populaire, rien ne devrait s'opposer à ce qu'on aille enfin de l'avant. Signalons encore que les travaux de mise en réseau séparatif des eaux usées et des eaux claires vont de l'avant. En clair, les canalisations qui alimenteront le futur lac en eau de ruissellement font partie des nombreux chantiers que connaît actuellement Meyrin. Quant au lac des Vernes, son avenir ne semble plus menacé. Les Verts continueront toutefois à exercer les pressions nécessaires et possibles pour qu'il fasse au plus vite partie de notre présent.

P.-A. Tschudi

En face du Cycle d'orientation: Un chantier bien sage, victime de taggages et de blocages, bientôt en âge d'un passage au cycle dans les parages

NOUVELLE CONSTITUTION GENEVOISE

Les travaux ont démarré !

Le 2 février dernier , les 80 élu-e-s de l'assemblée constituante prêtaient serment sous la présidence de la benjamine, l'écologiste Louise Kasser.

Louise Kasser a su gérer avec brio une assemblée qui ne lui ressemblait guère, très hétéroclite politiquement, mais très homogène du point de vue de l'âge et du genre. En effet, seules 14 femmes ont été élues et la moyenne d'âge des 80 élu-e-s frise la soixantaine. Une liste toutefois détonne positivement: celle des Verts: 38 ans de moyenne d'âge et le plus proche de la parité, avec quatre femmes.

Les Verts de Meyrin ont participé activement à la campagne pour l'élection de la Constituante en organisant plusieurs stands et un débat dans le cadre de leur Fiesta annuelle. Nous avons cherché à intéresser la population à cet ambitieux projet, à transmettre l'enthousiasme des candidat-e-s vert-e-s. Aussi nous nous réjouissons du résultat de la liste « Verts et associatifs ». Cette liste a fait un très bon score à Meyrin se plaçant dans le peloton de tête avec les listes de « l'AVIVO » et « Socialiste pluraliste ». Un petite déception toutefois: Ni Pierre-Alain Tschudi, ni Sophie Lecoultre, candidats meyrinois sur la liste verte n'ont été élus. Il n'a manqué que peu de voix à l'ancien conseiller muncipal vert. Meilleur élu à Meyrin sur la totalité des candidat-e-s, toutes listes confondues, son résultat est un signe de reconnaissance pour des années d'engagement au sein de notre commune. Sophie Lecoultre, très présente dans toute la campagne, mais débutant dans l'engagement politique obtient également un résultat plus qu'honorable. Les Verts remercient toutes les électrices et électeurs qui ont porté leurs voix sur la liste « Verts et associatifs » et s'engagent à respecter l'engagement pris dans la campagne, celui d'associer toutes les personnes intéressées à l'élaboration de la nouvelle Constitution. Même si nous n'avons pas d'élus meyrinois, nous organiserons régulièrement des rencontres au cours des prochaines années avec des élu-e-s de la Constituante. Les personnes qui souhaiteraient être tenues au courant de ses échanges et y participer peuvent nous contacter.
(réd.)

MEYRIN – CITÉ DE L'ÉNERGIE

Mettons toute l'énergie dans les économies d'énergie

Meyrin fut la première cité genevoise à obtenir le label "Cité de l'énergie" en 2002. Il certifie l'engagement d'une commune en faveur d'une politique énergétique durable et représente surtout un encouragement et un soutien à poursuivre des objectifs d'économie d'énergies. Or, sur ce point, Meyrin ne s'est pas encore montrée très ambitieuse. En comparant le pourcentage de mise en oeuvre des mesures d'économies d'énergie dans les 185 Cités de l'énergie, Meyrin arrive en 178ème position. Sur les 13 communes genevoises labellisées elle est avant-dernière. Pourtant l'association "Cité de l'énergie" dont Meyrin est membre offre des séminaires, des experts, des lieux d'échanges sur des expériences concluantes. Les idées et les moyens existent donc. Il manque sans doute une volonté politique plus affirmée du Conseil administratif, et ce en dépit des pressions répétées des Verts meyrinois.
L'énergie produite aujourd'hui dans le monde est dans son écrasante majorité d'origine soit fossile (pétrole, gaz, charbon) soit non renouvelable (uranium et ses dérivés). En un mot, il y en a une quantité limitée et donc à terme il n'y en aura plus. Il convient donc de faire deux choses :

- Prendre des mesures d'économie des énergies actuellement disponibles pour ralentir notre rythme de consommation de ces énergies et ainsi prolonger leurs disponibilités,
- Développer de nouvelles techniques de production d'énergie à partir de sources renouvelables.

Favoriser l'instauration de mesures d'économie d'énergie

Les Verts de Meyrin-Cointrin ont soumis deux résolutions au Conseil municipal visant à l'application de hauts standards énergétiques (e.g. Minergie) pour les bâtiments communaux et dépendant de la commune (Fondation Nouveau Meyrin). Ces deux résolutions ont été adoptées par le Conseil municipal en octobre 2008. Nous nous réjouissons de cette approbation qui montre que les problèmes dénoncés depuis des décennies par les Verts sont aujourd'hui reconnus par la majorité des partis politiques.
Les Verts de Meyrin-Cointrin se sont aussi battus depuis le début pour que le projet des Vergers donne naissance à un véritable éco-quartier exemplaire. A nouveau, cette volonté a été adoptée par l'ensemble des partis représentés au Conseil municipal. Malheureusement, la concrétisation de ce projet et semée d'embûches. Les Verts continuent à se battre pour que l'on respecte le projet issu des séances de concertation et adopté dans le cadre du Plan directeur de Quartier. Nous reviendrons sur le sujet dans notre prochain numéro.
Pour pouvoir obtenir des résultats durables et faire des investissements rentables, il faut des plans. C'est pourquoi les Verts de Meyrin-Cointrin ont déposé en 2005 une résolution demandant l'établissement d'un Plan Directeur de l'Energie pour notre commune. Avec un tel plan, notre commune sera à même de mener des actions concertées visant à des économies d'énergie, allant du choix des ampoules électriques, de l'éclairage public, aux types de chaudière, à l'isolation des bâtiments et à la production d'électricité et de chaleur pour les bâtiments communaux. D'autre part, les Verts demandent à ce que l'ordre des priorités dans les investissements soit modifié. Les bâtiments communaux très gourmands en énergie construits ces 40 dernières années, notamment les écoles primaires, doivent être rapidement rénovés. Nous devons passer de bâtiments «gros consommateurs d'énergie » à des bâtiments économes, voire à des bâtiments qui produisent leur propre énergie.
Les Verts regrettent que la commune n'ait pas su présenter des projets d'économies d'énergie qui auraient bu bénéficier de subsides fédéraux. D'autres communes, plus rapides, en ont profité. Tant mieux pour elles; dommage pour Meyrin.

Aider au développement de nouvelles énergies

Lors de chaque vote du budget, les Verts demandent que Meyrin augmente son soutien aux énergies renouvelables en optant pour la gamme SIG Vital Vert. Nous avons été entendus ... un peu. En 2008, seul environ 37% de tout le courant consommé par la commune de Meyrin provenait de la gamme SIG Vitale Vert, qui contribue à financer le développement de la production d'électricité solaire sur le canton, d'alimenter un fonds destiné à la revalorisation écologique et d'encourager la recherche dans le domaine des nouvelles énergies renouvelables
Depuis une dizaine d'années nous assistons à l'émergence de nouvelles technologies de production d'énergie renouvelable : solaire (thermique et photovoltaïque), éolienne, géothermique, biologique (biomasse), marine (vagues, marées,...) ; et à l'amélioration des techniques de stockage (piles, batteries) et de consommation (nouveaux types d'ampoules, moteurs mieux régulés grâce à l'électronique). Ces techniques ont à faire leurs preuves en termes économiques et techniques. En termes économiques, elles doivent être concurrentielles avec les techniques basées sur les énergies non renouvelables dont les investissements ont été amortis au cours de 120 dernières années. En termes techniques, elles ont besoin d'être mises à l'épreuve de la réalité. C'est pourquoi, nous veillerons à ce que le Plan Directeur de l'Energie de Meyrin ait un budget pour faire des essais de ces nouvelles technologies. Ceci permettra à des entreprises qui les développent de trouver un petit marché et surtout de tester et améliorer leurs produits et de prouver leur valeur technique.

Groupe Environnement
Énergie des Verts meyrinois

ACTION SOCIALE

Nos propositions pour améliorer le «Vivre ensemble» à Meyrin

«Troc'nd Broc around the clock» à Champs-Fréchets le 15 mai 2009. Rencontres et échanges au bas des immeubles

Ces deux dernières années, les conseillers municipaux verts ont lancé ou participé à des actions politiques qui visent à renforcer le tissu social de notre commune. Ils ont ainsi cherché à mettre en œuvre des propositions contenues dans le programme électoral des Verts de Meyrin-Cointrin.

Soutenir les associations et créer du lien social par la mise sur pied tous les deux ans d'une journée des associations

Nous avons déposé une résolution pour cet objet en mars 2008. Une telle journée permettrait de présenter à la population la richesse des apports du monde associatif. Nous l'imaginons sous la forme d'un salon d'information, de rencontres, d'échanges et de promotion des associations, avec des stands, des animations, des restaurations. Les visiteurs pourraient ainsi se familiariser avec toute la diversité du monde associatif meyrinois. Chacun, habitant ou association, apprendrait ainsi à se connaître ; peut-être émergerait des envies nouvelles de participation et de travail en réseau.

Le bénévolat et la mise en valeur des compétences diverses qui lui sont liés ne pourraient que s'en trouver développés et contribuer ainsi à une mixité interculturelle ou intergénérationnelle.

Décloisonner les différentes structures concernant les seniors et les jeunes afin de mieux impliquer les uns et les autres dans la vie locale et renforcer les activités proposées à ces différentes tranches d'âge.

Une résolution commune à tous les partis politiques représentés au sein de la commune a été aussi déposée dans ce sens au printemps 2008.

Nous nous battons pour la construction d'un vrai lieu d'accueil, d'activités et de rencontre pour diverses populations qui tienne compte des divers besoins. La prise en charge des enfants pour les repas et la pause de midi doit être impérativement renforcée. De nouveaux locaux sont nécessaires. Pour les préados, nous aimerions renforcer les activités de la maison Vaudagne (qui manque cruellement d'espace), par un accueil de qualité le soir après l'école et durant les vacances scolaires,. Les ados et les jeunes adultes n'ont pas de véritable lieu de rencontre, tel un café équipé, entre autres, d'accès internet, de baby-foot, billards, ping-pong, jeux de cartes. Pour les adultes et les aînés, ces locaux pourraient être utilisés en journée comme un lieu convivial avec des possibilités d'activités intergénérationnelles (synergies avec les enfants, ados et jeunes adultes). Il serait aussi judicieux d'y adjoindre à l'extérieur une place de pique-nique, abrité des intempéries et avec point d'eau.

Cet espace d'accueil et de rencontres offrirait la possibilité de créer des liens intergénérationnels, et permettrait de lutter contre l'isolement et le repli sur soi.

De plus, cette structure pourrait aussi comprendre des locaux pour un certain nombre d'associations qui sont en attente depuis de nombreuses années d'espaces.

Améliorer l'intégration des nouveaux habitants de la commune et la population étrangère

L'intégration ne concerne pas que les communautés étrangères bien qu'elles aient des besoins particuliers. Les nouveaux arrivants sur Meyrin ont été aussi confrontés à un changement de ville, de région, d'éloignement de la famille et des amis, avec l'angoisse de se retrouver isolés dans une nouvelle ville ou dans un nouveau pays d'accueil.

Meyrin a une population d'origines très diverses et ce depuis les débuts de la cité et nous devons, pour maintenir un climat de cohésion, adopter des attitudes d'ouverture et d'échanges constructifs avec les nouveaux arrivants. Pour répondre aux attentes de ces nouveaux habitants, la commune doit faire preuve de **créativité et proposer une formule d'accueil qui soit un réel service** à ceux qui vivent ces changements pour des raisons professionnelles ou personnelles en leur donnant les moyens d'une compréhension et d'une intégration rapides dans leur nouvel environnement. C'est-à-dire remettre les clefs pour entrer dans la vie communale, devenir des personnes «actrices» et s'y sentir chez soi.

Comment s'y prendre ? Voici nos propositions que nous répétons depuis plusieurs années déjà :

- un accueil et des permanences régulières et gratuites
- une information sur la ville et les institutions (repérage géographique) qui lui sont propres, en mettant en avant les atouts d'une ville comme Meyrin, une brochure d'accueil en plusieurs langues contenant des renseignements pratiques sur la vie de tous les jours, des explications sur les « us et coutumes », c'est-à-dire sur les habitudes et codes culturels les plus répandus au niveau local (ex. attentes en matière de relations de voisinage, tri des déchets, etc.), des informations sur les cours de français dispensés dans la commune, ...
- des rencontres prolongeant l'accueil, une incitation à la participation à des animations socio-culturelles en vue de faciliter de nouvelles connaissances.

Les Verts pensent qu'il existe souvent des solutions simples et pas forcément coûteuses pour améliorer la cohabitation, la qualité de vie, l'harmonie et le bien-être des habitants de la commune, des solutions qui permettraient d'éviter l'isolement, l'exclusion et une détérioration du climat social, des solutions autres que sécuritaires. En période de crise, telle que nous la connaissons, la commune doit venir en aide aux personnes en difficulté, c'est son rôle redistributeur, et nous veillerons au moment du vote du budget, qu'elle en ait les moyens nécessaires, mais au-delà de cela, des solidarités doivent se mettre en place entre habitants. Ces solidarités, la commune ne peut pas les décréter, mais elle peut favoriser échanges et rencontres entre habitants et encourager une participation active des habitants dans la vie sociale et politique de la commune par l'instauration de forums des habitants, par la création d'espaces de rencontre dans les quartiers (cafés communautaires, lieux de pique-nique, etc). C'est dans ce sens que les conseillers municipaux verts continueront à s'engager.

Un autre domaine préoccupant reste le manque élevé de places d'accueil pour la petite enfance. Nous avons soutenu activement l'intitiative cantonale pour l'accueil de la petite enfance (voir page 4) et contineront à en faire une de nos priorités.

Groupe social des Verts meyrinois

IMPRESSUM

La Feuille verte, No 21, septembre 2009
Editée par les Verts de Meyrin-Cointrin
9000 exemplaires

RÉDACTION
Maurice Pauli, Esther Hartmann, Pierre-Alain Tschudi

COMITÉ
Esther Hartmann, présidente
022 782 14 05

CONSEILLERS MUNICIPAUX
Damien Boccard – 022 782 13 23
Geneviève Bordry – 022 782 43 08
Paola Doudin – 022 782 85 59
Marcel Dumalle – prof. 022 920 12 12
Yves de Préville – 022 782 23 36
Surane Ragavan – 022 785 09 06

Internet : http://www.verts-meyrin.org
E-mail : questions@verts-meyrin.org

IMPRESSION
Composé et imprimé sur papier recyclé à l'Imprimerie du Cachot

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Ayons une vision claire !

Début 2009, la ville de Lausanne recevait le label European Energy Award Gold primant les cités dont la mise en œuvre des politiques énergétiques et climatiques a été exemplaire (elle a atteint 84 % de ses objectifs).

11 communes suisses seulement ont obtenu ce label. Meyrin en est loin. L'important est donc de poursuivre et accentuer nos efforts afin d'affronter, à notre échelle, les défis que sont les crises énergétiques et climatiques sur fond de hausse des coûts des matières premières.

Et l'une des pistes est à chercher du côté de l'éclairage urbain. D'abord du fait que l'éclairage représente de manière générale près de 10 % de la consommation globale du pays et il est surprenant de constater que Genève est l'une des villes suisses qui consomme le plus pour l'éclairage urbain. Ensuite parce que plusieurs options existent qui ont l'avantage, pour la plupart, d'être faciles à mettre en œuvre.

Les solutions les plus simples se rapportent à la gestion de l'éclairage en fonction de l'heure : plusieurs communes en Suisse éteignent partiellement les luminaires (une sur deux), d'autres utilisent des systèmes de réduction de tension qui, durant une partie de la nuit, diminue imperceptiblement l'intensité lumineuse, tout en économisant une part non négligeable d'énergie ; les Verts souhaiteraient donc que la commune étudie, par le biais de tests, la possibilité de mettre en place de tels systèmes qui ont l'avantage de garder les infrastructures existantes et d'avoir, dès lors, des coûts d'infrastructure relativement modestes.

A plus long terme, ce sont toutefois ces infrastructures qu'il faudra remplacer. Plusieurs communes d'un pays voisin testent actuellement, en conditions réelles, un système autonome d'éclairage révolutionnaire. Ce système combine la technologie des luminaires à LED (diodes électroluminescentes) avec des panneaux photovoltaïques et une micro-éolienne. De tels types de lampadaires autonomes représentent certes un surcoût à l'achat, mais comme ils ne nécessitent pas la pose d'un câble (tranchée à creuser, coût du câble, etc) et ne consomment pas d'électricité facturée par les SIG, ils coûteront moins chers à l'usage et s'amortiront rapidement. Voilà une piste à suivre de près !

Pour les Verts meyrinois il n'est donc pas nécessaire de revenir à la bougie ; les technologies mûrissent d'année en année et de nombreuses communes suisses et européennes les utilisent déjà, dans une optique de réduction de la consommation et des coûts mais aussi d'indépendance énergétique.

Sandro Loi

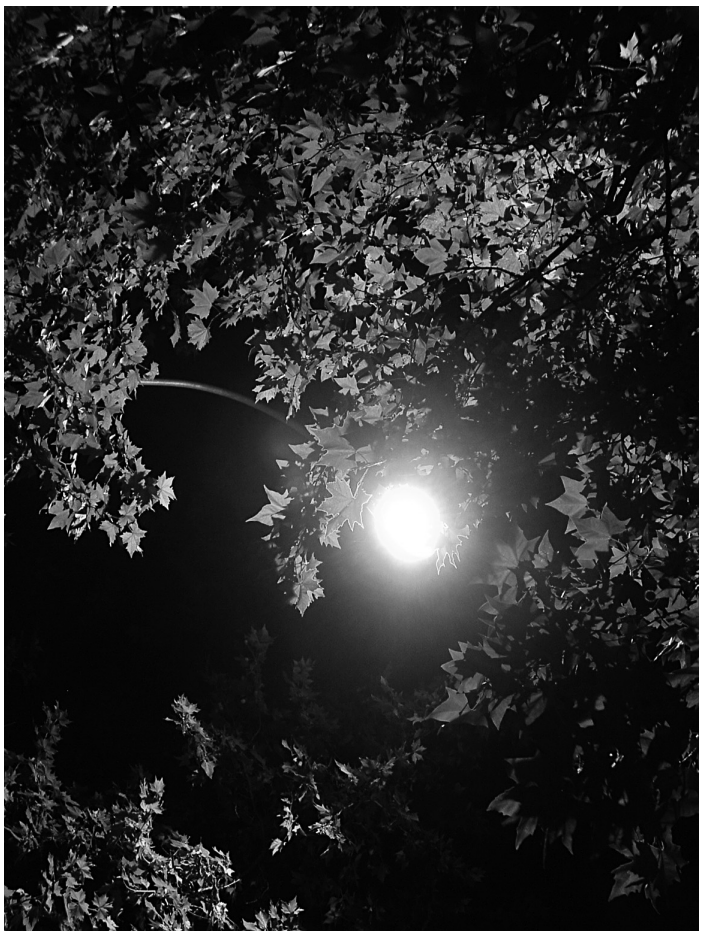

Ce n'est pas un OVNI interplanétaire, juste un luminaire. Est-il vraiment nécessaire ?

MOBILITÉ ET ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

Initiatives et référendums : la démocratie c'est nous tous !

Les initiatives et référendums sont des outils pour inciter et permettre aux citoyennes et citoyens de s'engager dans le débat politique. Souvent, l'on entend : Je ne signe pas, car de toute façon, ils font ce qu'ils veulent. Si tout le monde tenait ce raisonnement, les élus n'auraient alors plus d'autres choix que de faire ce qu'ils veulent.

Et c'est bien parce qu'en Suisse nous pouvons intervenir dans les prises de décision politiques par voie référendaire ou par une initiative que les élus ne font pas ce qu'ils veulent. L'initiative ou le référendum, pour autant qu'il réunisse le nombre de signatures requis, doit ensuite convaincre une majorité en votation populaire. Mais quelle que soit l'issue du vote, il aura en tous cas suscité une réflexion et permis à la population de participer au débat que toute votation suscite, ainsi qu'à la prise de décision. La votation populaire permet ainsi de déterminer une majorité et de donner une légitimité à une décision future, quelle soit bonne ou mauvaise. Elle n'empêche pas les perdants de poursuivre le débat démocratique et de susciter un jour, lors qu'ils estimeront que les mentalités ont changé, une nouvelle consultation populaire.

Pour toutes ces raisons, les Verts sont souvent sur les places pour solliciter votre signature. Ils ont ainsi contribué, au début de cet été, à faire aboutir deux initiatives et un référendum sur lesquels les électeurs devront se prononcer:

- Il s'agit d'abord de l'initiative lancée par l'association actif-trafiC qui a récolté 14'812 signatures en faveur de **la mobilité douce**. Le trafic motorisé engorge Genève à tel point que les transports publics sont ralentis et que les déplacements à pied et à vélo sont dangereux. La santé et la qualité de vie sont aussi atteintes par le volume croissant de véhicules motorisés privés. L'initiative promeut la mobilité douce en développant un réseau continu de pistes cyclables et de passages pour piétons sécurisés afin de rendre les déplacements non-motorisés sûrs et attractifs. Lorsque l'on pense au peu d'empressement de l'Etat à construire une piste cyclable continue le long du tram Cornavin – Meyrin, on mesure bien toute l'importance de cette initiative.

- La deuxième intiative pour laquelle les Verts se sont fortement mobilisés est l'initiative cantonale **« pour un véritable accueil de la petite enfance »** qui a également rencontré les faveurs de 14'804 signataires. Elle a pour objectif d'ancrer dans la constitution le principe que chaque enfant a droit à une place d'accueil de jour, dans le respect du choix du mode de garde voulu par les parents. Et pour consacrer ce principe, l'initiative attribue aux communes ou groupements de communes la responsabilité première de mettre à disposition un nombre suffisant de places d'accueil de jour. A Meyrin, nous sommes bien conscients qu'il faut créer davantage de places de crèches, garderies et haltes-garderies et former davantage de mamans/papas de jours agréé-e-s et bénéficiant d'une couverture sociale, puisque, malgré l'inauguration l'an dernier d'une nouvelle crèche, la liste d'attente reste longue. De très nombreux Meyrinois se sont sentis concernés et ont signé cette initiative, soit aux stands des Socialistes soit à ceux des Verts.

- Enfin, **le référendum contre le tunnel de Vesenaz** a également abouti. En 40 jours seulement 8750 signatures ont été récoltées. Certes Vésenaz connaît une surcharge de trafic avec près de 30'000 véhicules/jour, mais le fait d'enterrer une partie de ce trafic sur 500 mètres n'est pas une solution. La Confédération l'a d'ailleurs bien compris puisqu'elle a annulé le subventionnement qu'elle avait promis. Pour les Verts il est totalement inacceptable que le canton de Genève supplée à ce défaut de financement en augmentant d'autant sa part. Les priorités cantonales en matière de gestion du trafic doivent résolument être placées ailleurs!

Ces trois objets seront donc soumis prochainement en votation populaire et nous espérons bien qu'avec votre appui la politique de mobilité fera un nouveau pas en direction de solutions d'avenir et que chaque enfant aura une place d'accueil dans le canton.

Pierre-Alain Tschudi

RÉFERENDUM ET INITIATIVE - LES VERTS À NOUVEAU SUR LA PLACE

Venez signer les samedi 12 et 19 septembre sur la Place des Cinq-Continents de 9 h 00 à 13 h 00

Pour notre santé et notre environnement

Les Verts soutiennent le référendum contre l'introduction unilatérale du principe du Cassis de Dijon dans la loi fédérale sur les entraves techniques au commerce (LETC). Son application porterait préjudice à la qualité des produits et conduirait à un affaiblissement des normes de protection en matière sociale et environnementale.

La nouvelle loi fédérale sur les entraves techniques au commerce (LETC) prévoit qu'en règle générale aucun produit licitement fabriqué ou vendu dans un Etat de l'Union européenne (UE) ne puisse être interdit à la vente en Suisse, même s'il ne respecte pas nos règles de protection de la santé ou de l'environnement.
En cas d'acceptation de cette loi, des produits vendus au sein d'un Etat européen pourraient également l'être en Suisse. Il n'y aurait plus besoin qu'ils satisfassent aux prescriptions suisses, presque toujours plus strictes (fabrication, protection de l'environnement, protection de la santé, protection sociale, étiquetage, ...). Pour éviter que les entreprises suisses ne soient trop discriminées par rapport à leurs concurrents étrangers, le Conseil fédéral a prévu qu'elles puissent produire aux normes européennes, moins contraignantes. L'effet que produirait cette mesure serait donc un abaissement général de la qualité des denrées et marchandises. Cette loi va à l'encontre des nombreux consommateurs qui, conscients des conséquences extrêmement nuisibles d'une alimentation malsaine sur la santé, manifestent de plus en plus leur volonté d'une agriculture de qualité et de proximité. De plus, cette loi favorise les transports irrationnels de denrées à travers l'Europe.

L'opposition des Verts à l'encontre du principe du Cassis de Dijon n'a rien à voir avec une position antieuropéenne. Les Verts militent, depuis quinze ans, pour l'adhésion de la Suisse à l'Union européenne. Si la Suisse en était aujourd'hui membre, elle serait en mesure de se battre, à l'intérieur de l'Union pour le droit des pays membres à protéger leur marché national du dumping écologique et social. Tant que la Suisse n'est pas membre de l'UE, elle n'a aucune raison de se plier volontairement à un principe nuisible comme celui dit du cassis de Dijon.

Pour l'avenir du rail et de meilleurs transports publics

Les transports publics sont saturés. Il faut des moyens supplémentaires. Pour concilier mobilité et écologie, de nouveaux instruments financiers sont indispensables.

Le trafic routier bénéficie actuellement de 75% du budget des transports. La loi doit être modifiée afin de permettre une répartition équitable de la manne fédérale entre la route et le rail, ce qui représenterait 800 millions de francs supplémentaires par année pour les chemins de fer. La promotion des transports publics doit être inscrite dans la Constitution fédérale, qui contient déjà des dispositions favorables à la route. D'ici à 2030, il faudra au moins 14 milliards de francs pour maintenir et développer le réseau ferroviaire. Cette somme reste à trouver. Si l'initiative est acceptée et entre en vigueur en 2014, 11 à 12 milliards seront disponibles jusqu'en 2030 pour des investissements. Les trains et les bus pourront ainsi être maintenus en forme pour les prochaines générations. Aucun impôt supplémentaire ne devra être perçu. L'argent disponible sera simplement réparti différemment et plus judicieusement. Aujourd'hui, l'impôt sur les huiles minérales assure chaque année des recettes de près de 3,5 milliards de francs, dont la plus grande part est consacrée à la construction et à l'entretien des routes. Seul un quart de ces fonds fédéraux est à la disposition des transports en commun. L'initiative lancée par l'ATE, les Verts, le PS, le Syndicat du personnel des transports veut y remédier, en proposant d'attribuer une moitié à la route et l'autre au rail. Le chemin de fer pourra ainsi être développé sans augmentation des impôts et sans augmentation des tarifs.

Cette initiative permettrait de réaliser nombre de projets en attente (3ème voie Lausanne-Genève, extension du réseau des trams et des trolley-bus , raccordement du RER à l'aéroport de Genève et à la ligne du pied du Jura etc, construction des Bike and ride etc...) **(réd.)**

Surane Ragavan Président !

Depuis le premier juin et ce pour une année, Surane Ragavan, élu municipal vert, est le Président du Conseil municipal.

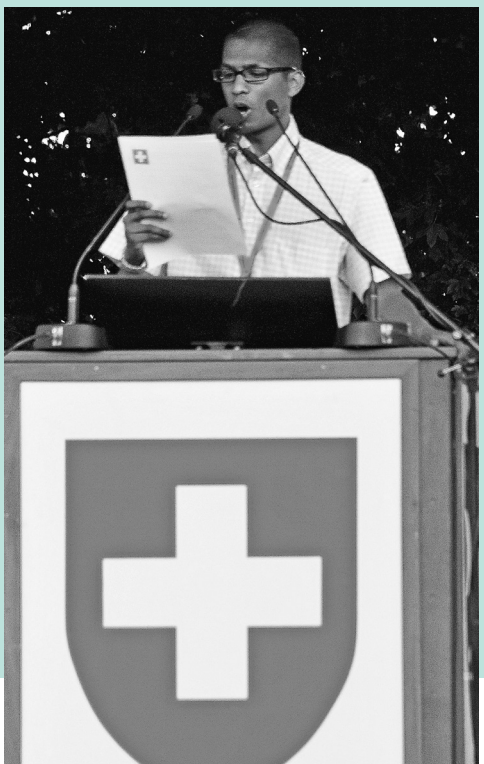

Son élection ne fut pas des plus faciles. Certains déploraient son manque d'expérience compte tenu de son engagement politique récent.

Une majorité confortable du Conseil municipal lui accorda toutefois sa confiance et depuis lors, son sens du dialogue, sa volonté d'apprendre, son esprtit d'ouverture et sa capacité de diriger le Conseil municipal sont largement reconnus. Une de ses priorités en politique est de donner aux habitants de la commune, et notamment aux jeunes, l'envie de s'engager et de contribuer à forger l'avenir de Meyrin.

En effet, peu de jeunes imaginent qu'ils ont aussi leur mot à dire, des compétences et des expériences à partager, qu'il ne faut pas attendre d'avoir les cheveux grisonnants pour participer à la vie communale, mais qu'au contraire une présence plus forte des jeunes y assurerait une meilleure représentation de la population. Et tant pis ou tant mieux si les traditions en sont quelque peu bousculées ou modifiées. Le monde évolue, pourquoi pas le Conseil municipal !

Dans son discours du 1er août sur la campagne Charnaux, Surane Ragavan, qui représente également le Conseil municipal au comité de pilotage de l'agenda 21 communal, a lancé un appel à la responsabilisation et à l'engagement pour affronter les défis à venir (voir Meyrin-Ensemble, septembre 2009), discours écouté, chaudement applaudi et, espérons-le, également entendu.

La rédaction